

Le Canada est conscient des vastes perspectives que lui ouvre ce nouvel Accord. C'est d'ailleurs précisément pourquoi je suis accompagné aujourd'hui de députés canadiens du parti au pouvoir et du parti de l'Opposition, en témoignage de l'importance que nous attachons à nos relations avec les États membres du CARICOM.

L'Accord est toutefois beaucoup plus qu'un cadre général appelé à régir nos futures relations avec le CARICOM. Il innove dans un certain nombre de domaines spécifiques, notamment ceux ayant trait à la coopération industrielle. Voilà un élément des rapports économiques internationaux qui revêt aujourd'hui une importance majeure, même si le concept qui le sous-tend est relativement nouveau. Lors de la réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth tenue ici en 1975, le Premier ministre Trudeau avait proposé - et les autres dirigeants du Commonwealth avaient accepté - qu'on entreprenne une étude spéciale de la coopération industrielle afin d'encourager chez les membres du Commonwealth la mise à contribution de ce mécanisme particulièrement important pour le monde en développement. Dans le même esprit, l'Accord que nous signons aujourd'hui comporte un Protocole de coopération industrielle distinct qui, nous l'espérons, permettra d'accroître rapidement les transferts de ressources humaines et autres si nécessaires à l'expansion et à la diversification de vos économies et qui servira également au renforcement et à l'assainissement de la nôtre.

Il nous faut d'abord, comme l'indique le Protocole, identifier les secteurs où il vous semble que des investissements et des transferts technologiques sont souhaitables et nécessaires et pour lesquels nous avons les compétences voulues. Les modalités prévues permettront éventuellement des communications et des contacts directs entre le secteur privé du Canada et les futurs utilisateurs au sein du CARICOM, objectif que nous partageons. C'est précisément parce qu'il appartient à notre secteur privé d'entreprendre éventuellement la coopération industrielle prévue par l'Accord que je suis également accompagné aujourd'hui de dirigeants d'un certain nombre d'entreprises canadiennes qui oeuvrent dans les domaines des finances, de la fabrication, de la transformation alimentaire et autres.